



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 73939

Texte de la question

M. André Aschieri interroge M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur la nécessité de rendre obligatoire la vente d'appareils électroménagers à faible coût énergétique. Dans l'ensemble de l'Union européenne, les réfrigérateurs, les congélateurs, les lave-linge, les sèche-linge pris ensemble représentent 9 % de la consommation totale d'électricité tous secteurs confondus. La diffusion des meilleurs appareils disponibles aujourd'hui permettraient d'économiser l'équivalent de la consommation totale d'électricité du Danemark et du Portugal. Aussi, il souhaite savoir si le gouvernement entend prendre des mesures de nature à favoriser la diffusion de ces appareils.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73939

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1366